

Introduction

Il peut sembler paradoxal d'admettre, dans une collection intitulée « Histoire », l'étude d'une période qui, pour le comte de Carné, « attend[ait] plutôt un romancier qu'un historien¹ ». C'est pourtant l'enjeu essentiel de ce livre. Il s'agit en effet de sortir la guerre de la Ligue en Bretagne des préjugés, de la légende, du mythe, et des arrière-cours idéologiques où elle a été longtemps confinée, afin de la faire entrer définitivement dans le champ de l'Histoire et d'en soumettre l'analyse à la critique et au débat.

La respiration de l'Histoire

À la suite des précurseurs que furent Christophe Rosnyviven de Piré, à qui l'on doit les tomes III et IV de l'*Histoire des ducs de Bretagne* de l'abbé Desfontaines (1739), et Dom Taillandier (1756), continuateur de Dom Morice pour le XVI^e siècle, cet épisode breton de la grande Ligue n'a pourtant pas manqué d'historiens. Ils l'ont étudié selon des cycles et des perspectives qui méritent d'être examinés pour eux-mêmes.

La première floraison se situe durant la période romantique, tout particulièrement entre 1840 et 1860. La recherche est alors assurée par des érudits, pour la plupart notables bourgeois, aristocrates ou clercs cultivés. Ils s'occupent à collecter les documents relatifs aux événements de la Ligue, comme d'autres *antiquaires* de ce temps les tessons de poteries romaines. Mais surtout, ils se préoccupent de les publier². Les analyses et les rares synthèses partielles qu'ils en donnent sont imprégnées de l'idéologie catholique³ et celtomane ambiante d'une part, et du

1. G. de CARNÉ, *Les États de Bretagne*, Paris, 1868, t. I, p. 175.

2. La première édition des *Mémoires* du chanoine Moreau est de 1836. Elle est assurée par LE BASTARD DE MESMEUR qui les a d'ailleurs expurgés de plusieurs passages jugés par lui licencieux. Une seconde est publiée en 1857 à laquelle est joint un appendice comportant plusieurs actes, lettres et documents inédits se rapportant à la période. La correspondance échangée entre les ligueurs bretons et l'Espagne est publiée par Gaston de CARNÉ en 1849. Dans le *BSA* 35, t. II (1863), V. PIJON présente des « Lettres inédites du duc de Mercœur et des rois Henri III et Henri IV aux habitants de Rennes », et V. AUDREN DE KERDREL ses « Documents inédits relatifs à l'histoire de la Ligue en Bretagne ».

3. Aurélien de COURSON, dans son *Histoire des peuples bretons* (1846), après avoir célébré Mercœur et les ligueurs ajoute : « Tout homme vraiment dévoué à la religion et à la liberté devrait bénir la mémoire de ces vaillants champions de l'Église catholique. Mais non : l'outrage leur a été prodigué et par l'école révolutionnaire dont la haine contre le catholicisme l'emporte sur celle même qu'elle professe contre les rois, et par l'école absolu-

bonapartisme politique et moral de l'autre⁴. Mais rien d'essentiel ni d'envergure n'est encore écrit sur le sujet en 1850. Dans son inventaire historique breton publié à cette date, Guillaume Le Jean affirme d'ailleurs que « la Ligue [en Bretagne] n'a pas trouvé d'historien, elle n'a enfanté que des mémoires⁵ ».

Ces recherches ont pour effet, dans un premier temps, de nourrir l'imaginaire littéraire, et, au-delà, l'imaginaire collectif breton. Elles sont en parfaite résonance avec la publication du Barzaz-Breiz qui connaît, avec le succès, trois éditions successives (1838, 1841, 1866). Ses trois chants relatifs à la Ligue⁶, sans doute déjà fortement inscrits dans la culture et l'inconscient populaires⁷, ne sont pas les moins célèbres. Ils vont contribuer à promouvoir le destin d'un héros topique, Guy Eder, sieur de La Fontenelle, qui occupe bientôt, à lui seul⁸, le champ de représentation ligueur, non sans effets pervers et intellectuellement aliénants. Paraissent ainsi successivement *Guy-Eder, ou la Ligue en Basse-Bretagne* (Paris, 1830), d'Hyppolyte Bonnelier; les *Chroniques bretonnes. Fontenelle, histoire de la Ligue en Bretagne* (2 tomes, Paris, 1844) d'Édouard Georges; *La Fontenelle ou le dernier ligueur* (2 tomes, Paris, 1845) de Feu (*sic*) Alfred de Kerilis; *Le Brigand de la Cornouaille. Chronique bretonne sous la Ligue* (2 tomes Paris-Brest, 1860) de Louis-Guillaume Moreau; enfin *Guy-La-Fontenelle. Épisode des guerres de la Ligue* (Paris, 1882), de Gustave Derennes.

Il faut s'arrêter quelques instants à ces productions d'un genre particulier. Le récit de Bonnelier n'est qu'« une sorte de biographie embellie de développements pittoresques et de scènes dramatiques qui forment un tout assez animé⁹ ». Édouard Georges, qui s'appuie sur une documentation tirée, parfois explicitement, des mémorialistes (Moreau, Montmartin...) et des *Preuves* de Dom Morice, les enrubanne d'un récit à la Walter Scott pour peindre la figure de La Fontenelle, héros noir et byronien. Dans son avant-propos confus, il attribue

tiste qui, à son insu, sacrifie trop souvent le principe religieux à ce qu'elle appelle, par un abus de mots, sa foi politique. »

4. Jules Berger de Xivrey, membre de l'Institut et conservateur-adjoint des manuscrits de la Bibliothèque Impériale, l'exprime au mieux dans le rapport qu'il fait, en 1857, du document communiqué par A. de Barthélemy sur la prise de Tréguier par les Ligueurs en 1589. Il en profite pour faire d'abord l'éloge de Mayenne qui « conduisait son parti en roi ». Celui de Mercœur qui suit est plus mitigé: si « la pureté de ses mœurs contrastait non seulement avec les dérèglements du roi Henri III, son beau-frère, mais avec tout le libertinage d'Henri IV et de sa cour », il s'est aussi appuyé « de tout ce qu'il y a de pis dans les instincts populaires » pour satisfaire son « ambition démesurée ». Il a aussi encouragé un « affreux désordre », toléré le sang répandu et des pillages que rien ne justifiait, pas même la défense de la religion menacée ailleurs par les émules de Condé et de Coligny qui prétendaient « avec leurs hordes étrangères imposer leurs opinions religieuses au nom de la liberté de conscience » (*Bibliothèque de l'École des chartes*, 4^e série, t. III, p. 346-351).
5. *La Bretagne, son histoire et ses historiens*, Nantes-Paris, 1850.
6. *Seziz Gwengamp* (le siège de Guingamp), *Ar re unaned* (Les Ligueurs), *Fontanella* (La Fontenelle).
7. Sur ce point je renvoie au débat sur la véracité du Barzaz-Breiz et à ceux qui l'ont étudiée, en particulier à Donatien LAURENT, *Aux sources du Barzaz-Breiz*, Ar Men, 1989.
8. Il reste néanmoins à faire l'inventaire complet de ce panthéon populaire de la Ligue. Quelques autres figures guerrières de ce temps, de même nature, ont pu en effet, mais plus localement, jouer le même rôle comme le baron de Camors, les sieurs de Liscoët, de Tréméc, de Kerangoff, ou de La Tremblaye acteur de la gwerz *Janedik-ar-Rouz* collectée par Luzel. Voir sur ce point Eva GUILLOREL, *La complainte et la plainte. Chansons de tradition orale et archives criminelles: deux regards croisés sur la Bretagne d'Ancien Régime (16^e-18^e siècles)*, thèse sous la direction de P. Hamon, Rennes 2, décembre 2008, 4 volumes (à paraître aux PUR, fin 2010, sous le titre *La complainte et la plainte. Chansons, justice, cultures en Bretagne [XVI^e-XVIII^e siècles]*).
9. *Revue des Romans*, par Eugène ***, t. I, Paris, 1839, p. 79.

à son roman historique une fonction : justifier ses convictions socio-politiques et religieuses, et donner une image vraie de la Bretagne. Marqué par la tradition orale populaire, il cite même une *gwerz* inédite transmise par son ami René Kerambrun : *Fontanellan zo christen mad...* Chez Kerilis, La Fontenelle devient l'archétype du héros romantique, frère consanguin de René, Byron et Hernani. Le matériau du récit est de même nature que celui du précédent ouvrage, mais il n'y a plus ici de références aux sources ni de citations. La Fontenelle n'est plus qu'un héros de fiction, double littéraire de son auteur : « La Fontenelle, c'est lui¹⁰. » Avec Louis-Guillaume Moreau, on plonge dans le romantisme noir. L'auteur avoue éprouver « une espèce de répulsion et de dégoût en peignant les actes inouïs de cette nature perverse », de ce « démon » aux « détestables instincts » et qui ne possède pas « un seul bon sentiment dont puisse s'emparer un romancier ». De dépit, il préfère raconter cette existence en s'inspirant des « notes » prises dans les livres, et d'en faire « une chronique écrite sous le ciel gris et brumeux de la Bretagne ». Un seul de ces ouvrages, celui de Kerilis, mériterait d'être sorti de l'oubli avec son auteur, mais pour des raisons essentiellement littéraires ; et Joël Cornette leur a fait, en matière de recherche historique, trop d'honneur dans sa récente *Histoire de la Bretagne et des Bretons*¹¹ en les considérant comme des « études anciennes » sur la Ligue. Il est vrai qu'en leur temps, l'histoire peinait encore à s'affirmer comme science et à se dégager du récit historique, longtemps considéré comme révélateur d'une certaine forme de vérité transcendante, en particulier en Bretagne¹².

Cet engouement prolongé est d'autant plus surprenant qu'une solide thèse d'université, celle de Louis Grégoire¹³, première synthèse portant spécifiquement sur l'ensemble des événements de la Ligue en Bretagne, avait été publiée en 1856. S'appuyant sur la documentation dont il pouvait alors disposer, avec méthode, l'auteur porte un regard critique sur l'action des ligueurs, et d'abord celle du premier d'entre eux, Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur et gouverneur de Bretagne¹⁴. L'ouvrage suscita aussitôt une controverse, politique autant qu'historique. La *Revue de Bretagne et Vendée*, placée « au service des idées chrétiennes et sociales », comme le proclame son jeune fondateur Arthur de La Borderie¹⁵ et de sensibilité nettement conservatrice, voire légitimiste, répond

10. Ouvr. cité, p. XII.

11. Éditions du Seuil, 2005, t. I, p. 483, n. 6.

12. G. LE JEAN, *La Bretagne...*, ouvr. cité, p. 409 ; G. de CARNÉ, *Les États de Bretagne*, I, p. 175-176.

13. *La Ligue en Bretagne*, Paris-Nantes, 1856. L. Grégoire avait conscience de ces dérives : « Le mouvement de la Ligue en Bretagne n'a pas toujours été exactement décrit et dépeint, surtout dans ces derniers temps », écrit-il dans sa préface. S'il estime que « la Ligue en Bretagne a son caractère particulier » et qu'elle doit être « racontée d'une manière distincte », les arguments qu'il avance sont remplis des préjugés de son temps, mâtinés d'une celtomanie farouche, bien que d'emprunt : aucune race, affirme-t-il, n'a eu « à un plus haut degré que la race des Celtes le génie de la résistance ». La Bretagne était « condamnée à l'isolement par sa position », elle était aussi « l'un des pays de l'Europe les plus étrangers au mouvement de la Renaissance ». Et puis-je les Réformateurs « s'adressaient principalement à l'intelligence des savants, comment la plupart des Bretons auraient-ils pu s'intéresser aux subtilités théologiques des disciples de Calvin? », etc.

14. Il ne fut ni « bon chrétien », ni bon « patriote breton ». « Il n'a fait que du mal, et il est tombé sans gloire pour lui-même et sans profit pour la cause qu'il n'a pas su défendre » (p. XVII). Il répondait par là, explicitement, à Aurélien de Courson (voir *supra*, note 3).

15. *RBV*, t. III, 1858, p. v-vi.

aussitôt à Louis Grégoire par la plume de Vincent Audren de Kerdrel. Dans ses « Origines et caractères de la Ligue en Bretagne », celui-ci contredit, point par point, la thèse du professeur agrégé nantais¹⁶. Maniant sans réserve le pathos et la rhétorique, et confondant à l'excès opinion et argument, il initie une mode de la controverse historique qui sera désormais souvent pratiquée – et de façon parfois fort hargneuse – dans les cercles savants bretons, mais sans faire avancer de façon significative la connaissance de la période dont il s'occupe. La querelle semble cependant s'éteindre d'elle-même¹⁷.

Après un temps de latence¹⁸ sur lequel on peut s'interroger, l'intérêt pour la Ligue bretonne et ses acteurs se manifeste à nouveau, et plus intensément encore, entre 1877 et 1913, sous l'influence d'historiens chartistes (Arthur de La Borderie, Barthélemy Pocquet, Anatole de Barthélemy), de juristes ou magistrats (Frédéric Joüon des Longrais, Gaston de Carné, Sigismond Ropartz, Julien Trévédy...) ou d'ecclésiastiques (les abbés Favé, Paul Paris-Jallobert...). Ils mettent au jour des sources bretonnes nouvelles¹⁹ et trouvent le relais de nombreux chercheurs locaux issus des mêmes cercles sociaux mais désormais plus hétérogènes politiquement, hébergés par de nombreuses et influentes sociétés savantes. Mais si ponctuellement certaines études sur la période²⁰ commencent à se dégager des récits et des tableaux de genre chers à Augustin Thierry en vogue dans le cycle précédent, aucune véritable avancée ne s'opère dans l'analyse globale de la Ligue en Bretagne²¹. Au basculement du siècle, l'historiographie bretonne, sur ce sujet bien plus que sur d'autres, peine

16. Faut-il préciser que Louis Grégoire, originaire de Paris, était issu d'un milieu sociologiquement et culturellement, voire politiquement différent de celui de ses détracteurs ? V. Audren de Kerdrel était « un des plus virulents à défendre ce qu'il appelle la liberté de l'enseignement » (Lucien RAOUL, *Un siècle de journalisme breton*, Le Signor, 1981, p. 105). Leur antagonisme peut aussi trouver là sa source. On en perçoit encore l'écho dans les critiques adressées par l'abbé Favé, au « docte professeur » nantais (*BSA* 29, 1891, p. 279).

17. Probablement parce que Louis Grégoire avait, peu de temps après, quitté Nantes pour rejoindre Paris et le lycée Condorcet.

18. Il faut cependant évoquer *Les États de Bretagne* du comte G. de CARNÉ (2 t., Paris, 1868). Dans le chapitre II du tome premier, p. 155-225, oubliant l'objet de son ouvrage, l'auteur écrit, quoi qu'il s'en défende, la première synthèse sur la Ligue en Bretagne. Encore tributaire des mémorialistes (en particulier Moreau), celle-ci tourne parfois aux « tableaux de genre », mais elle n'est pas sans mérite, d'autant qu'elle mentionne et parfois utilise les travaux de Louis Grégoire, occultés par les historiens bretons. Il est vrai que le comte de Carné est alors membre de l'Académie française.

19. Les plus intéressantes sont assurément les séries de documents inédits sur la Ligue publiées par A. de BARTHÉLEMY (*Documents inédits sur l'histoire de la Ligue en Bretagne*, 1880 ; le « Cahier pour les affaires de la ville », registre de la Chambre de l'Union de Morlaix, *RHO*, 1885 à 1887), A. RAISON DU CLEUZIQU (le journal de François Grignart, *BSEm* 22, t. XXXVII, 1899, p. 37-110 ; la capitulation du château de Kerouzéré, *BAB*, t. XIX, 1901, p. 175-187 ; documents concernant Anne de Sanzay, comte de la Magnane d'après les « Archives du château de Lesquifou », *BSEm* 22, t. XLII, 1904, p. 25-80) ; F. JOÛON DES LONGRAIS (*Mémoires de Frotet de La Landelle*, 1886), et l'enquête ouverte en 1589 par le sénéchal de Rennes contre les ligueurs, *BSA* 35, t. XLI, 1911, 1^{re} partie, p. 5-190, et t. XLI, 1912, 2^e partie, p. 190-318. Mais aussi le récit par S. ROPARTZ de « La journée des barricades et la Ligue à Rennes, mars et avril 1589 » (*BSA* 35, t. XI, 1877, p. 147-229) ; les « Documents pour servir à l'Histoire de la Ligue en Bretagne » (*BSA* 29, t. IX, 1882, p. 128-131) ; et la « Prise de Carhaix en 1590 », par H. BOURDE DE LA ROUGERIE, (*BSA* 29, t. XXV, 1898, p. 255-271).

20. Tout particulièrement F. JOÛON DES LONGRAIS, « Le duc de Mercœur d'après des documents inédits », *BAB* année 1895 et Ch. LARONZE, *Essai sur le régime municipal en Bretagne pendant les guerres de religion*, Hachette, Paris, 1890, dans lequel il entame l'étude de l'organisation municipale en Bretagne (plus particulièrement à Rennes, Nantes et Saint-Malo), dans la seconde partie du XVI^e siècle.

21. J. TRÉVÉDY poursuit la saga de La Fontenelle (« Dernier exploit de La Fontenelle », *BSEm* 22, t. XXVI, 1888). L'abbé A. Favé cependant analyse le personnage de Mercœur et son action où il ne voit que les motivations d'un héros chrétien (*BSA* 29, t. XVIII, 1891, p. 269-285).

à se dégager de l'idéologie qui domine alors chez les élites intellectuelles bretonnes férues d'histoire, parmi lesquelles beaucoup de *folkloristes* et de quêteurs de traditions populaires²². Leur questionnement, uniforme et limité quand il existe, les répartit toujours assez bien, selon leurs sensibilités politiques, en deux catégories, les laudateurs de Mercœur, ceux qui reconnaissent en lui le champion malheureux d'un catholicisme persécuté et d'une Bretagne nostalgique de son indépendance²³, et ses détracteurs, marqués par un certain jacobinisme anticlérical qui ne veulent voir en lui qu'un factieux capable seulement de retarder l'action pacificatrice (prélaïque?) et réunificatrice d'Henri IV. Seuls les critères justifiant ces positions ont changé, en relation avec les débats nationaux du moment.

Le terme de ces trois décennies de recherche frénétique²⁴ est marqué par la parution, en 1913, de la somme réalisée par Barthélemy Pocquet pour le tome V de *l'Histoire de Bretagne* entamée par La Borderie. Essentiellement événementielle, elle tient compte des documents nouvellement mis au jour, en utilise beaucoup d'autres, en particulier les libelles imprimés, précise certains événements, rétablit une chronologie globale de la période, mais ne l'interroge guère, et n'apporte rien de vraiment neuf au regard porté par Louis Grégoire cinquante ans auparavant. Il complète seulement, en appuyant davantage encore les traits, le portrait peu flatteur que le professeur nantais avait donné de Mercœur et de son action²⁵, et entame la glorification du roi qui aura largement cours désormais dans l'historiographie officielle²⁶.

Cette synthèse, malgré ses limites, précède pourtant un arrêt brutal de près de cinquante ans dans les recherches sur la Ligue livrée à nouveau, dans l'intervalle, aux « romanciers » ou à quelques historiens narratifs, curieux et talentueux mais obstinément myopes et toujours trop attachés aux destins exceptionnels saisis dans un contexte quasi apocalyptique²⁷. Cette désaffection s'explique sans doute par

22. F.-M. LUZEL, par exemple, exhume des documents relatifs aux « excès commis à Kerauffret en 1596-1597 », au pillage de l'abbaye du Relec (*BSA* 29, t. XIX, 1892, p. 99-102 et 132-146), à la prise du château de Coatfrec par La Fontenelle (*id.*, t. XX, 1893, p. 206-215 et 255-314), etc.
23. Il y a naturellement un parallèle à faire avec la promotion, opérée au même moment, d'un autre champion chrétien d'un autre âge, Charles de Blois, qui cristalisa – non sans quelque paradoxe – la nostalgie d'une Bretagne indépendante et d'un catholicisme triomphant. La comparaison du point de vue défendu par les historiens du temps à l'égard de l'un et de l'autre ne manquerait pas d'être éclairante.
24. 80 % des articles consacrés à cette période dans les bulletins de la Société archéologique du Finistère (créée en 1872) sont parus de 1892 à 1911, et pour la plus grande part entre 1892 et 1895.
25. « Ce fut le plus grand fourbe de ce siècle sans foi et l'intrigant le plus retors de cette époque machiavélique. Il était lent, long, lourd, hésitant et irrésolu, sans décision dans le caractère, sans flamme dans le cœur, sans action sur les hommes. Le génie de l'intrigue qui semblait s'incarner en lui a pu faire illusion sur la pauvreté de ses conceptions et la médiocrité de ses moyens » (B. POCQUET, *Histoire de Bretagne*, ouvr. cité, t. V, p. 79).
26. « C'était la consécration solennelle et définitive de la royauté nouvelle. La clémence du roi et la largeur d'esprit avec laquelle il accueillait les ligueurs repentants, lui gagnaient les cœurs. On sentait vibrer en lui l'intérêt national » (B. POCQUET, *Histoire de Bretagne*, ouvr. cité, t. V, p. 247).
27. J. BAUDRY, *La Fontenelle le Ligueur et le brigandage en Bretagne*, Nantes, 1920. L'auteur n'aborde qu'avec une certaine crainte « ce sombre drame [...] dont quelques scènes égalent en intensité tout ce que la fiction peut nous représenter de plus terrifiant ». Elle se souvenait sans doute de ce qu'écrivait déjà le chanoine Moreau, contemporain des événements : « Il est impossible de rapporter par écrit toutes les pauvretés que nous avons vues et souffertes en Cornouaille, et s'il était possible de les pouvoir raconter, on les estimerait des fables et non des vérités » (*Mémoire de ce qui s'est passé en Bretagne durant les guerres de la Ligue*, éd. Le Bastard de Mesmeur, Saint-Brieuc, 1857, p. 380). – J. LORÉDAN, *Brigands d'autrefois. La Fontenelle, seigneur de la Ligue*, Paris, Librairie académique Perrin, 1925 (enquête fouillée qui met au jour une moisson de documents inédits concernant ce personnage).

la désastreuse guerre qui mobilisera d'autres façons les énergies pendant plusieurs années, mais aussi par un relatif tarissement des sources endogènes nouvelles, et par une sclérose des problématiques soulevées. On peut aussi y voir la déception de certains débatteurs idéologues de n'avoir pu soumettre à leurs thèses une documentation désormais abondante, mais de plus en plus résistante à une analyse partisane, ou sans utilité dans les combats idéologiques nouveaux. La seule contribution originale est apportée par le commandant H. Binet, en 1925, lors d'une communication faite devant le Comité des travaux historiques²⁸ dans laquelle, en s'appuyant sur des documents déjà connus par ailleurs²⁹, mais sans *a priori*, il situe délibérément le conflit de la Ligue en Bretagne dans la perspective plus large de la lutte hégémonique qui opposait l'Angleterre à l'Espagne. Malheureusement, son point de vue, resté semble-t-il confidentiel, n'aura aucun prolongement immédiat.

L'intérêt pour cette période, pourtant une des plus denses et des plus potentiellement décisives de l'histoire bretonne, ne resurgira qu'un quart de siècle plus tard, timidement et par petites touches³⁰. J. Raison du Cleuziou, dans son étude sur Abel Gouicquet, « Un capitaine protestant dans les guerres de la Ligue³¹ », parue en 1950, propose, mais implicitement, un questionnement nouveau sur la place et le rôle joué par les capitaines huguenots dans le conflit ligueur, même en Bretagne, et sur l'influence des liens sociaux, familiaux, culturels ou clientélistes dans les choix à venir. Il attire aussi l'attention sur la nécessité d'étudier les itinéraires individuels antérieurement au conflit pour mieux comprendre la genèse de celui-ci. Une thèse pour le doctorat en droit soutenue en 1964 par C.-A. Cardot ouvre la nécessaire étude des institutions en place durant cette guerre, en l'occurrence celle du Parlement ligueur de Bretagne.

Cependant, malgré ces invitations à élargir les perspectives, l'étude de la Ligue en Bretagne reste encore résolument restreinte à des objets très circonscrits, et souvent localisés à Nantes³². Dans sa thèse soutenue en 1965 à l'École des Chartes, Marc Fardet se focalise sur *La vie municipale à Nantes sous le gouvernement du duc de Mercœur : le rôle militaire joué par cette ville de 1582 à 1598*. Comme en contrepoint, au même moment Roger Joxe entreprend l'étude des

28. H. BINET, « Une question de crédits interalliés au XVI^e siècle. L'intervention anglaise en Bretagne pendant la Ligue (1591-1595) », *Bull. philologique et historique du Comité des Travaux historiques*, 1925 [1927], p. 87-133.

29. Elle est quasi exclusivement extraite de la correspondance des ligueurs bretons avec l'Espagne publiée par G. de Carné, et du fonds des États aux archives d'Ille-et-Vilaine. La seule source anglaise est T. RYMER (*Foedera...*) qu'il évoque seulement deux fois. Cela ne lui donne aucun recul pour saisir les enjeux de ce conflit international et du ballet diplomatique auquel il donna lieu, et l'amène à dire, par exemple, que « la perte de Brest n'eût pas été une blessure plus vive pour la France que celles de toutes les autres villes bretonnes tombées aux mains des Espagnols » (p. 116). Avant lui, J. TRÉVÉDY (*Anglais et Espagnols en Bretagne*, Vannes, 1891), avait été bien plus prolixe et moins curieux encore.

30. Depuis l'année 1911, les bulletins de la Société archéologique et historique du Finistère n'ont publié sur le sujet, jusqu'à 2006, qu'un article de L. Le Guennec à propos d'un épisode oublié de l'histoire de La Fontenelle (1935), et une étude de H. Waquet sur le chanoine Moreau (1953).

31. *BSEm* 22, t. 79, 1949-1950.

32. Quelques articles dans les *Bulletins de la Société archéologique et historique de Nantes et de la Loire-Inférieure* comme l'étude d'Annie BAUDRY-SOURIAU sur « Philippe du Bec (1524-1605), ancien évêque de Nantes et le clergé nantais durant la Ligue » (année 1955).

protestants du comté nantais dont il publie les résultats de 1967 à 1970³³; il y analyse implicitement la situation locale, religieuse et militaire, de Mercœur et des Nantais, et fournit les outils pour tenter d'expliquer le comportement de l'un comme des autres. La réédition des *Mémoires* du chanoine Moreau, en 1960, donne l'occasion à l'archiviste Henri Waquet d'éclairer de façon plus transversale le conflit de la Ligue en utilisant un intérêt nouveau pour les études de démographie locale ou d'histoire économique. Il ouvrira aussi, quoique timidement, l'exploration des sources anglaises³⁴ qu'utilisera plus abondamment B. Taylor, en 1969³⁵, pour éclairer enfin d'un nouveau jour le personnage de Mercœur dans les années qui précèdent sa révolte. À l'aide des outils d'analyse mis en place par l'historiographie moderne, Emmanuel Cappe de Baillon, pour un DEA d'histoire du droit soutenu à Paris en 1976³⁶, étudie dans une durée plus longue (1582-1598), et de façon dialectique, les interactions agissantes entre les pouvoirs possédés par le gouverneur de Bretagne rebelle, et la nature de ses décisions. Par le biais d'études démographiques locales, qui se développent à partir des années 1960, sont posés à maints endroits les problèmes liés à la mortalité, ou la mobilité des personnes durant la guerre civile³⁷. Toutes ces recherches permettent à Alain Croix d'établir, en 1993, un solide bilan global et rationnel de la Ligue dans *L'Âge d'or de la Bretagne*³⁸ tout en suggérant des pistes problématiques qui ne demandaient qu'à être explorées.

Mais si les travaux de Denis Richet, Élie Barnavi, Robert Descimon, Jean-Marie Constant, Denis Crouzet et de leurs émules venaient à partir de 1980 modifier et approfondir notre connaissance des guerres de religion en général et de la ligue parisienne en particulier, ils laissaient encore dans l'ombre les événements de Bretagne, non sans conforter implicitement, l'hypothèse de la spécificité du conflit dans cette province.

Le réveil des études sur la Ligue en Bretagne, dans des perspectives larges, sera sonné par la recherche universitaire anglo-américaine³⁹ avant que l'université

33. Dans les *Annales de Nantes et du Pays nantais*, n° 145, 1967, et n° 148, 1968, et la *Revue du Bas-Poitou et des provinces de l'Ouest*, n° 5, 1970, Mais ses recherches étaient d'une plus grande ampleur. Elles ne seront publiées que tardivement, de façon posthume, par ses élèves et amis en 1982 (*Les protestants du comté de Nantes au seizième siècle et au début du dix-septième siècle*, éd. Jeanne Laffitte, Marseille, 1982).

34. « Un rapport anglais sur les combats du Marhalla », *BAB*, t. XXXVI, 1925. Dans ses notes conservées aux archives du Finistère (76 J 18), on peut d'ailleurs voir qu'il s'était intéressé aux dépôts d'archives d'outre-Manche susceptibles de receler des documents sur cet engagement anglais.

35. « La Bretagne et la première révolte de la Ligue (1584-1585) », *MSHAB*, t. 49, 1969, p. 39-70.

36. *Le duc de Mercœur et la Bretagne: Pouvoir et décision politique. 1582-1598*.

37. A. CROIX, *Nantes et le Pays nantais au XVII^e siècle*, étude démographique, Paris, SEVPEN, 1974. Voir aussi du même auteur *La Bretagne aux 16^e et 17^e siècles. La vie, la mort, la foi*, Paris, Éditions Maloine, 1980-1981, 2 vol., publication quasi intégrale de sa thèse d'État (université Paris I).

38. Éditions Ouest-France, Rennes, p. 52-72.

39. R. TRULLIGER, *The royal Administration of Bretagne under Henri IV (1589-1610)*, Ph. D. Thesis, Vanderbilt University, 1972. – R. R. HARDING, « Revolution and Reform in the Holy League: Angers, Rennes, Nantes », *Journal of Modern History*, t. LIII, n° 4, sept. 1981. – J. S. NOLAN, *Sir John Norreys and the Elizabethan Military World*, Exeter, 1997. – J. B. COLLINS, *Classes, Estates and Order in Early Modern Brittany*. Cambridge. University Press, 1994. – É. TINGLE, « Nantes and the Origins of the Catholic League of 1589 », *Sixteenth Century Journal*, t. XXXIII, n° 1, 2002. Je n'avais pas connaissance de ces travaux lorsque je publiais *La Ligue en Basse-Bretagne (1588-1598). Le Trégor au temps de La Fontenelle*, Trégor Mémoire Vivante, Ploufragan, 1994.

bretonne, à son tour, reprenne une main qu'elle avait laissée après la thèse de Louis Grégoire soutenue un siècle et demi auparavant⁴⁰. Michel Lagrée, le premier, souleva à nouveau l'importance d'une période susceptible d'avoir réveillé, dans la mentalité bretonne, les éléments d'une structure pérenne dont les effets se font toujours sentir⁴¹. Depuis une vingtaine d'années, à la faveur de la multiplication des cycles de formation à la recherche (maîtrise, DEA, master) la Ligue en Bretagne devient enfin, mais cette fois résolument, sujet de travaux dans les universités bretonnes⁴². Par nature, et conformément à leurs objectifs, ces productions académiques, comme les articles qui les prolongent, analysent la période selon des perspectives plus ou moins étroites, souvent monographiques⁴³; mais ils commencent à l'éclairer d'une lumière forte et neuve, dans ses aspects institutionnels⁴⁴, familiaux et clientélistes⁴⁵ économiques, financiers⁴⁶, culturels⁴⁷, religieux⁴⁸, sociaux⁴⁹ ou militaires⁵⁰.

Une série de colloques et journées d'études tenus à l'université Rennes 2 en 2005, 2006 et 2007, consacrés spécifiquement à Mercœur et à la Ligue en Bretagne, donnent l'occasion à plusieurs chercheurs d'apporter sur ce conflit des regards nouveaux, de proposer de nouvelles problématiques, et en particulier à A. Boltanski

40. E. DURTELLE DE SAINT-SAUVEUR, professeur à l'université de Rennes, dans son *Histoire de la Bretagne des origines à nos jours*, publiée pour la première fois en 1935 (2 tomes, Pléhon, Rennes), ne produit dans son chapitre consacré à la Ligue qu'un abrégé de Barthélemy Pocquet.

41. « La structure pérenne, événement et histoire en Bretagne orientale », dans *RHMC*, t. XXIII, juillet-septembre 1976, p. 394-407.

42. Celle de Nantes en particulier autour de G. SAUPIN (voir la bibliographie plus complète qu'il en donne dans *Nantes au temps de l'Édit*, Geste Éditions, 1998, p. 260-261) : M. DOLET, *La Ligue hispano-bretonne, 1589-1598*, maîtrise, 1995 ; S. SÉVENO, *Les ligueurs nantais : le haut-personnel des institutions nantaises (1589-1598)*, mémoire de maîtrise, dir. Guy Saupin, université de Nantes, 1998. – C. PATEAU, *La politique de reconquête et de pacification de la Bretagne par Henri IV (1589-début XVII^e siècle)*, mémoire de maîtrise, dir. Dominique Le Page, université de Nantes, 2000, etc.

43. G. SAUPIN, *Nantes au temps de l'Édit*, ouvr. cité. – B. LECUREUX, « Une ville bretonne sous la dictature d'un gouvernement ligueur. Morlaix en 1589-1590 », *MSHAB*, t. 66, 1989, p. 137-155.

44. D. LE PAGE, « Le personnel de la Chambre des comptes de Bretagne en conflit (1589-1591) », *Cahiers d'histoire* [En ligne], consulté le 16 octobre 2009. *Cahiers d'histoire*, t. XLV, n° 4, 2000. URL : <http://ch.revues.org/index395.html>.

45. S. PÉRON, « "De Corselets gravés et de morions célestes" : les maréchaux de camp et les capitaines de Mercœur », dans E. BURON et B. MÉNIEL (dir.), *Le duc de Mercœur. Les armes et les lettres (1558-1602)*, actes du colloque tenu à l'université Rennes 2 en octobre 2005, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 99-130.

46. P. HAMON, « Payer pour la guerre du roi au temps de la Ligue : les comptes de l'extraordinaire des guerres du trésorier des États de Bretagne », dans *Les modalités de paiement de l'État moderne : adaptation et blocage d'un système comptable*, journée du 3 décembre 2004, actes réunis par F. BAYARD et M.-L. LEGAY, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2006, p. 9-26.

47. B. MÉNIEL, « Portraits du duc de Mercœur en soldat lettré (François de Sales, Alphonse de Rambervilliers, Nicolas de Montreux) », dans E. BURON et B. MÉNIEL (dir.), *Le duc de Mercœur. Les armes et les lettres (1558-1602)*, actes du colloque tenu à l'université Rennes 2 en octobre 2005, Presses universitaires de Rennes, 2009.

48. E. LAFAYE, « La religion fut le prétexte ? Le rôle des évêques dans les guerres de la Ligue en Bretagne de 1588 à 1598 », mémoire de master 2 sous la direction de Ph. HAMON, université Rennes 2, juin 2007. « Le rôle des évêques de Cornouaille et Léon durant la Ligue en Bretagne », *BSAF*, t. CXXXV, 2006, p. 325-340.

49. M. MAUGER, *Les gentilshommes bretons entre le roi et la Ligue. Approche de l'engagement nobiliaire en Bretagne au cours de la huitième guerre de Religion (vers 1585-1598)*, mémoire de master 2 sous la direction d'Ariane Boltanski, université de Rennes 2 Haute-Bretagne : CERHIO (Centre de recherche historique de l'Ouest), 2008. – S. JOUBERT-PÉRON, *Entre Bretagne et Loire : Goulaine. Une maison, un château, un territoire d'après les sources publiques (XII^e-début XIX^e)*, DEA, université de Nantes, 2003.

50. Ph. HAMON, « Vitray, qui s'en alloit perdu (Brantôme). Le siège de Vitré et les engagements militaires en Haute-Bretagne au début des guerres de la Ligue (mars-août 1589) », *MSHAB*, t. LXXXVII, 2009 p. 111-151.

et Ph. Hamon de produire une synthèse, brève mais actualisée, de cette période⁵¹ avant celle présentée par Joël Cornette dans son *Histoire de la Bretagne et des Bretons*⁵². Un élan nouveau est donné.

Ce bilan historiographique de la guerre de la Ligue en Bretagne a mis en évidence le caractère cyclique et la nature longtemps exclusivement endogène de l'intérêt manifesté jusqu'ici pour cette période, la difficulté ou la réticence souvent rencontrées à l'aborder globalement, la répartition géographique très inégale des zones étudiées, la difficulté à lui appliquer les outils d'analyse et les concepts problématiques depuis longtemps sollicités pour d'autres périodes de l'histoire bretonne. Il fait aussi apparaître la nécessité de donner sens à une connaissance morcelée, souvent microlocalisée, et pour ce faire de saisir cette période complexe dans sa totalité et jusque dans ses préliminaires.

L'essence et la forme des réticences qui se sont manifestées dans son étude pourraient bien aussi révéler une forme de refoulement collectif dont aurait longtemps fait l'objet le plus long conflit armé qu'a connu la Bretagne depuis la guerre de succession du XIV^e siècle. Comme elle, il fut durablement douloureux en raison de sa nature originelle de guerre civile et peut-être plus traumatisant encore en raison de ses arrières plans religieux. Que son étude reprenne aujourd'hui avec vigueur, mais cette fois débarrassée des préoccupations nationalistes, politiques, idéologiques ou fantasmatiques dont elle a souvent été nourrie, comme on l'a vu, et qu'elle coïncide avec l'émergence d'une Bretagne ouverte socialement et surtout culturellement décomplexée n'est peut-être pas le fait du hasard. Sans doute aussi la situation politique, culturelle et religieuse qui a motivé puis accompagné le combat ligueur, parle aujourd'hui plus fortement à nos consciences, en raison de la modernité de questionnements sur les ingérences politiques et militaires dans les conflits nationaux, l'équilibre toujours fragile entre pouvoirs centraux et provinciaux, la difficile balance entre gouvernement autoritaire et opinion des groupes sociaux influents, la prise en compte des minorités, la gestion des influences étrangères de tous ordres, l'intégration de nouveaux groupes culturels et religieux, l'exacerbation des intégrismes, et peut-être même, plus largement, ce que Samuel Huntington appela « le choc des civilisations ».

Il n'en demeure pas moins que certains préjugés tenaces gênent encore l'analyse commune de cette guerre de la Ligue en Bretagne, comme celle de tout le XVI^e siècle breton ; préjugés quasi séculaires, entretenus, un peu par paresse, un peu par un reste de masochisme culturel collectif, malgré les acquis de la recherche historique⁵³. Avant d'entrer résolument dans notre sujet, il convient de les examiner pour nous en débarrasser.

51. « Le duc de Mercœur gouverneur de province : entre statut, Ligue et Bretagne (1589-1598) » dans E. BURON et B. MÉNIEL (dir.), *Le duc de Mercœur. Les armes et les lettres (1558-1602)*, actes du colloque tenu à l'université Rennes 2 en octobre 2005, Presses universitaires de Rennes, 2009.

52. T. I, p. 469-520.

53. Cela n'a pas échappé à J. B. COLLINS : « La Bretagne de la première modernité a longtemps souffert de l'impression déplorable laissée par l'image de la province au XIX^e siècle. Le retard à la fois économique et social de la Bretagne au XIX^e siècle a souvent été projeté sur l'époque moderne. Les historiens et les antiquaires bretons vivant au XIX^e siècle ont négligé la période royale à cause de la nostalgie que leur inspirait l'État breton indépendant du XV^e siècle, l'âge d'or du duc François II et de la duchesse Anne » (*La Bretagne dans l'État royal*).

Pour en finir avec quelques préjugés

En Bretagne, la guerre de la Ligue fut plus tardive et plus déraisonnablement longue que partout ailleurs en France. Elle y présente d'indéniables caractères spécifiques. Mais elle ne peut se réduire, comme on a souvent tenté de le faire croire, à une guerre civile régionale motivée par l'ambition personnelle d'un gouverneur de province, installé en 1582, porté par les aspirations du vieux duché à revenir au statut d'avant l'annexion de 1532. Pour tenter de comprendre les événements qui se déroulent de 1588 à 1598 en Bretagne et sur ses marches, il faut prendre en compte leurs enjeux stratégiques et les mettre en perspective avec les relations internationales du temps. Leur genèse et leur déroulement dépendirent souvent moins de décisions prises à Nantes ou à Rennes par les lieutenants généraux du roi, le gouverneur rebelle ou les deux parlements rivaux de la province, que de celles mûries à Madrid et à Londres. Quant à la cour longtemps itinérante d'Henri IV, elle resta étrangement lointaine, et ce n'est pas exagéré de dire qu'elle ne se préoccupa activement des affaires de Bretagne qu'au moment de voler au secours de la victoire.

Dans ce dernier quart du XVI^e siècle, l'Europe achève sa sortie du Moyen Âge par une série de crises politiques, économiques et religieuses. Son espace en reconstruction est agité par les soubresauts des anciens empires qui se désagrègent et ceux des nouveaux qui se constituent. Les routes commerciales se modifient, déplaçant les enjeux et les concurrences. Le pouvoir maritime que l'on peine encore à concevoir autrement qu'hégémonique, s'apprête à basculer de l'Espagne et du Portugal dans les camps hollandais et anglais. Le roi d'Espagne, Philippe II, fort occupé, depuis 1567, à mater le soulèvement de ses Pays-Bas, avait dans le même temps annexé le Portugal en 1580. Champion autoproclamé de la cause catholique, il rêve de détrôner Élisabeth et de purger le royaume anglais de l'hérésie protestante. Dans ce but, il prépare et lance contre eux son « invincible Armada » qui subit, en 1588, la retentissante déroute que l'on sait. Cette tentative d'invasion répondait aussi aux raids de Drake en Amérique espagnole (1586) et contre Cadix (1587) qui menaçaient la route des galions et contrariaient le monopole hispano-portugais de l'exploitation du nouveau monde.

En France, la querelle religieuse, entrecoupée de trêves, poursuivait ses ravages, affaiblissant l'État et détournant les forces vives des enjeux économiques et notamment de la compétition maritime. Les ambitions politiques des Guise qu'envenimaient l'infertilité d'Henri III et les errements de sa politique, poussent les ultras catholiques réunis dans la ligue de la Sainte-Union à rechercher l'appui de l'Espagne, tandis que protestants et catholiques loyalistes se tournent en particulier vers l'Angleterre. À la guerre civile s'ajoute bientôt, sur le sol de France, la lutte ouverte entre Anglais et Espagnols, par alliés interposés d'abord puis frontalement lorsque vont se trouver aux prises leurs corps expéditionnaires respectifs. Comme en Flandre, et dans une moindre mesure en Normandie et en Picardie, ce conflit entre l'Espagne et l'Angleterre se localise en Bretagne durant près de neuf années

Classes sociales, états provinciaux et ordre public de l'édit d'Union à la révolte des bonnets rouges, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006 [traduction française de *Classes, Estates and Order*...], p. 49).

sous la forme d'une partie d'échecs stratégique autant que d'affrontements directs. De ce point de vue aussi, les combats dont cette province est le cadre sont différents de ceux qui se déroulent alors dans les autres régions du royaume. Le vieux duché, en raison de sa situation géographique et de ses nombreuses zones portuaires existantes ou aisément aménageables, était devenu un enjeu international de première grandeur, d'autant qu'il n'était encore qu'un membre français nouvellement greffé. Militairement, les forces navales vont y tenir une place essentielle. La conquête des ports et les nombreuses opérations de débarquement d'hommes, d'équipements et de moyens de subsistance expliquent les combats acharnés, sièges et coups de mains, qui s'y déroulent plus que partout ailleurs pour la maîtrise des îles et des rivages.

Le sort incertain de la Bretagne durant cette période sera une préoccupation majeure pour le gouvernement anglais. À partir de 1590, il fera du maintien de cette province hors de l'influence espagnole son objectif prioritaire sur le continent. Élisabeth acceptera de mobiliser pour la sauvegarde de la Bretagne une part importante des capacités militaires, terrestres et maritimes d'une Angleterre pourtant contrainte d'assurer la protection de ses côtes contre une seconde grande Armada en préparation, de s'engager en Flandre comme en Picardie et Normandie pour éviter que les ports de Manche ne tombent en des mains ibériques, et malgré un front qui se ranimait dangereusement dans sa colonie irlandaise.

Du côté espagnol aussi, la Bretagne nourrissait bien des débats de nature géopolitique et militaire. Elle entrait dans les plans imaginés par les Hispaniques pour résoudre des problèmes aussi divers que la répression du soulèvement aux Pays-Bas, l'invasion de l'Angleterre, la captation du pouvoir en France, la gestion des relations ambiguës entretenue avec la Ligue catholique, la destitution d'Élisabeth et le rétablissement de la religion papiste dans la grande île. Philippe II, depuis 1580 au moins, surveillait d'un œil intéressé la péninsule armoricaine, étape et base de ravitaillement idéale pour ses opérations de Flandre et sa conquête de l'Angleterre. Ses juristes avaient clairement établi que « la Bretagne n'avait jamais fait partie du royaume de France⁵⁴ » et faisaient état des droits que l'Infante Isabelle, descendante directe d'Anne de Bretagne et de Claude de France, possédait sur le duché. La diplomatie secrète de Philippe II en direction des ligueurs de France, ouvertement déclarés ou non, était double. L'un de ses versants concernait le duc de Mayenne, l'autre le duc de Mercœur, entités politiques nettement séparées. Mercœur sera traité par Philippe II et ses ambassadeurs à l'égal de Mayenne pourtant chef nominal de la Ligue. Henri IV, au contraire, considéra longtemps le gouverneur de Bretagne comme totalement subordonné au duc de

54. H. FORNERON, *Histoire de Philippe II*, Paris, 1882-1887, t. IV, p. 81. – I. CLOULAS, *Philippe II*, Paris, Fayard, 1992, p. 524. Si l'on en croit un rapport de l'ambassadeur de Venise à Madrid, adressé au Doge, le 16 septembre 1589, « les fondements des revendications de Sa Majesté sur la Bretagne ont été dessinés par un docteur Milanais. À la fin de son traité, il exhorte Sa Majesté de se lancer dans cette entreprise, à la fois parce qu'elle est juste et raisonnable, et fait remarquer que se rendant possesseur de la Bretagne, Sa Majesté s'ouvrirait la route pour se rendre maître de l'Angleterre; où il pourra ensuite établir le roi d'Écosse et lui accorder la main de sa fille » (Public Record Office, Calendar of State Papers and manuscripts relating to English affairs, Archives of Venice, vol. 8, p. 467-470).

Mayenne. Sa clairvoyance, là aussi, sera longtemps mise en défaut. L'opinion publique du temps ne faisait pourtant pas mystère de la réticence de Mercœur à s'aligner sur le chef de la Sainte-Union. L'auteur du *Second discours sur l'estat de la France* (1593) s'adressant au duc de Mayenne soulignait que « le peu d'obéissance que le duc de Mercœur [lui] a rendu comme au chef du parti de l'union » n'était que « trop connue⁵⁵ ». Cette dualité dans le gouvernement de la Ligue, insuffisamment soulignée, explique pourtant la politique du gouverneur de Bretagne, comme elle permet de comprendre les particularités de la guerre en cette province.

Mais la révolte de Mercœur ne peut davantage être dissociée du contexte politique et religieux français et des querelles qui divisent le royaume depuis plusieurs décennies. Malgré l'apparente neutralité conservée par son gouverneur depuis sa nomination en 1582 jusqu'à sa révolte ouverte, la Bretagne n'était restée à l'écart ni des débats de conscience, ni des engagements idéologiques, ni de la violence ouverte.

Parce que les préjugés ont la vie dure, on a exagérément minoré l'influence des idées humanistes voire réformées en Bretagne. Il faut avant tout se méfier de certaines simplifications comme celle de Bretons à l'écart du mouvement des idées, réfractaires à toute nouveauté, et qui « ne savaient nouvelle des mariages des rois qu'au baptême de leurs enfants », pour reprendre le mot de cette mauvaise langue d'Agrippa d'Aubigné. Pour apparaître au pinacle de l'humanisme officiel, la Bretagne manquait sans doute de ces chambres d'écho qui peuvent faire quelque bruit dans l'histoire: une université renommée (celle de Nantes ne fut fondée qu'en 1460 et ne connut qu'une notoriété très limitée), un lieu de villégiature royal, des imprimeurs influents, des auteurs ou des artistes célèbres. Et « si ce désert artistique, culturel, littéraire ne ressortissait en définitive qu'à un préjugé populaire repris par les élites franciennes? », s'interroge C. Magnien-Simonin⁵⁶. L'extraordinaire capacité de la Bretagne à assimiler les idées et les formes artistiques et culturelles plus qu'à les copier a pu faire penser qu'elle était restée étrangère aux influences de la Renaissance en particulier, ou n'y avait réagi qu'avec beaucoup de retard. André Mussat⁵⁷ a maintes fois montré comment dans le domaine de l'architecture, la Bretagne s'était au contraire initiée très tôt à l'art nouveau, tout en pratiquant une imitation sans esclavage. Les constructions réalisées dans les demeures seigneuriales de Vitré ou Châteaubriant, dans le premier quart du XVI^e siècle, sont directement inspirées des châteaux blésois ou angevins. Ni Philibert de L'Orme ni les écrits théoriques de l'italien Sébastiano Serlio n'étaient inconnus des architectes léonards ou trégois⁵⁸. Même la petite noblesse était concernée par l'esprit nouveau. Ne voit-on pas, vers 1560, le sieur de Kerdelan (év. Vannes) faire réaliser le portrait de sa fille par un peintre de l'école de Jean Clouet? La demeure du bourgeois briochin Compadre s'ornait en 1566 de « pièces de tapysseryes et tappys de Flandres », et de « cinq grands tableaux à l'huile, peinture de Flandres⁵⁹ ». Les

55. V. PALMA-CAYET, *Chronologie novenaire...*, t. XLI, livre V, p. 207.

56. « Un humaniste breton: François de la Couldrays, de Pontivy (1558-1619) », *MSHAB*, t. LXVI (1989), p. 251.

57. *Arts et cultures de Bretagne. Un millénaire*, Ouest-France, 1995 – « Trois châteaux de la seconde Renaissance en Léon: Maillé, Kerjean, Kergounadec'h », *MSHAB*, t. LIX, 1982, p. 195-226.

58. A. MUSSAT, *Art et culture...*, p. 146.

59. *RBV*, 1866, p. 93.

fil du seigneur de Kermel (év. Tréguier), comme en témoigne une lettre qu'ils échangent en 1567, jouaient du luth, connaissaient le latin et le grec, lisaient Tibulle, Catulle et Properce, se passionnaient pour la poésie, « ronsardisaient » à leur façon, s'enthousiasmaient pour les auteurs à la mode, au point d'en oublier des études plus alimentaires. Ils appartenaient à cette colonie d'écoliers trégois qui fréquentaient le Paris bouillonnant d'alors, dont plusieurs joueront un rôle dans les événements qui suivent⁶⁰. Ils assisteront à Paris et à Bourges aux cours de maîtres humanistes réputés comme Hotman, Helias et Blondeau⁶¹. Abel Gouicquet, sieur de Trédaniel, né en 1568 d'une famille protestante, après les écoles de Saint-Brieuc s'inscrivit successivement aux universités de Paris, Orléans et Angers, avant de revenir en Bretagne pour y guerroyer au côté d'anciens camarades de faculté comme François de Keromar (Le Bodéo)⁶². Beaucoup de nobles, parmi les plus dévoyés durant la Ligue, participaient au mouvement général des idées. Jean de Lanoë, compagnon de rapines de La Fontenelle, s'intéressait au droit civil, connaissait le latin et sans doute le grec⁶³. La Fontenelle lui-même étudia sur les bancs du célèbre collège parisien de Boncourt.

Les correspondances personnelles conservées de cette époque prouvent à l'envi que les nouvelles du royaume circulaient vite et détaillées à travers la Bretagne : étudiants, voyageurs, parents exilés étaient sollicités pour servir d'informateurs. Les idées étaient ainsi répandues, répétées, grâce à des lettres-chroniques qui modelaient à leur façon les goûts comme l'esprit public⁶⁴. Les livres et libelles imprimés s'y lisaient abondamment : en témoignent pour Guingamp les registres de M. de Rosmadec⁶⁵. Les bas-Bretons pouvaient de la sorte, aussi rapidement que les Angevins ou les Tourangeaux, *limer leurs cervelles* contre celles d'autrui.

Difficile donc de souscrire à ce qu'écrivait, en 1856, Louis Grégoire, tributaire une fois encore des idées de son temps :

« Située à l'extrémité occidentale de notre pays, condamnée pour ainsi dire à l'isolement par sa position, la grande presqu'île armoricaine n'est ni la route des peuples, ni la route des idées⁶⁶. »

Loin d'être un bout du monde, la Bretagne était au contraire une zone de contacts et d'échanges. Les historiens de l'économie bretonne ont montré la vitalité des relations commerciales entre la péninsule et les ports de la façade occidentale de l'Europe, de Hambourg et Leith (en Écosse) jusqu'à Séville et même au-delà⁶⁷. L'essentiel du commerce morlaisien se faisait alors avec les ports anglais, et celui de

60. H. LE GOFF, *La Ligue en Basse-Bretagne...*, p. 253-257.

61. AD 22, 2 E 392.

62. J. RAISON DU CLEUZIQU, « Un capitaine protestant... », art. cité, p. 23.

63. Il emprunte à la dame de Cadouallan une quantité d'œuvres de Paul de Castro, les *Digest et Pandectes*, mais aussi les *Vies des Hommes illustres, grecs et romains*, de Plutarque, dans la traduction de Jacques Amyot publiée en 1559 et régulièrement imprimée par la suite, AD 22, 2 E 430.

64. Voir par exemple la lettre qu'écrivit de Paris, en janvier 1564, Pierre de Trogoff à son aîné, le sieur de Rocumelen, AD 22, 2 E 550. Publiée dans H. LE GOFF, *La Ligue en Basse-Bretagne...*, p. 254-255.

65. AD 22, 2 E 430.

66. *La Ligue en Bretagne*, p. IX-X.

67. Je pense à J. TANGUY, *Le Commerce du port de Nantes au milieu du XVI^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1956 ; et à H. TOUCHARD, *Le commerce maritime breton à la fin du Moyen Âge*, Paris, 1967.

Nantes avec l'Espagne. Des Bretons du Croisic et de Saint-Malo, quittèrent avec Magellan, le port espagnol de San Lucar de Barrameda, en septembre 1519. Les Malouins avaient installé à Carthagène, dès le milieu du XVI^e siècle, une véritable colonie commerçante et s'en servaient comme d'une étape dans leur trafic entre Atlantique et Italie. Des navires de Tréguier et Saint-Pol-de-Léon sont signalés sur les rives brésiliennes vers 1530. En 1531, Girolamo Verrazano, le célèbre navigateur et cartographe florentin, est présent à Perros-Guirec pour le baptême de son filleul. Les navires vénitiens fréquentaient les ports bretons pour, en particulier y charger du blé⁶⁸. Le premier Français à accomplir le tour du monde, entre 1581 et 1609, est le Vitréen Pierre-Olivier Malherbe, etc.

Les échanges culturels suivaient les mêmes routes. Dans la bibliothèque des chanoines de Tréguier ouverts aux influences allemandes et flamandes, figurait au début du XVI^e parmi d'autres incunables le *Deschet des nobles hommes et femmes* de Boccace imprimé à Bruges Un bourgeois guingampais commande en 1523 un groupe statuaire à son effigie et celles de sa famille à un maître sculpteur hollandais. Né à Vitré en 1483, Jacques Colebault entame, dès 1519 au plus tard, une brillante carrière de compositeur en Italie, particulièrement à Mantoue sous la protection du puissant cardinal Hercule de Gonzague qui présida les dernières sessions du concile de Trente. C'est sous le pseudonyme de Jachet de Mantoue qu'il a connu la gloire de son vivant comme après sa mort en 1559⁶⁹, etc.

On ne peut donc s'étonner de voir Guillaume Danic, modeste recteur de Rospez, dans les années 1580, parsemer ses registres de *dictons italliques* qui pour sentir un peu la culture d'almanach prouvent au moins que la langue de Dante et de Pétrarque n'était pas totalement étrangère à notre clerc trégorois. Elle ne l'était pas davantage aux nombreux Bretons qui franchirent les Alpes pour des motifs divers. François de Bruc, seigneur de Toulan (Guéméné-Penfao, év. Nantes) s'était rendu en Italie, dès 1520, pour occuper une charge militaire. Ses neveux l'y suivirent dans la carrière des armes. Jean se distingua dans ces guerres avant de revenir en Bretagne. Son cadet, Abel, moins heureux, meurt au combat dans la campagne piémontaise. Le fils de Jean poursuit la tradition familiale et sert, lui aussi, au-delà des Alpes, avant de voyager en Espagne et en Flandres, et revenir à Nantes où il meurt en 1584. Prigent de Kermeno (év. Vannes), « soigneusement eslevé par son père tant aux Escolles qu'aux Académies pour les exercices des armes », séjourne à cet effet plusieurs années à Rome et en d'autres villes d'Italie⁷⁰. Ainsi le fit Jean d'Acigné, sieur de Grandbois (év. Saint-Brieuc)⁷¹. Yves de Parcevaux, sieur de Mezarnou (év. Léon) étudia le droit

68. En juin 1585, un de ces navires, attaqué à son retour de Bretagne par les Barbaresques près de Corfou, est récupéré par les galères de Lorenzo Tiepolo (lettre de Venise du 11 juin 1585, *Calendar of State Papers Foreign, Elizabeth*, vol. 19, August 1584-August 1585, 1916). Plusieurs autres entrées ou sorties de navires vénitiens sont signalées en Bretagne par les informateurs anglais. L'un deux arrive à Nantes en avril 1588 (Rapport du 12 avril 1588, *Calendar of State Papers Foreign, Elizabeth*, vol. 21, Part 1 : 1586-1588, 1927).

69. Et je n'ai garde d'oublier ce « voyageur selon le cœur de Montaigne », pour reprendre la juste expression de M. LAZARD (*Bulletin de la Société des amis de Montaigne*, 2002), le sieur de Villamont, qui visita l'Italie, la Grèce, Jérusalem et l'Égypte, entre juin 1588 et septembre 1591. Il nous en a laissé un magnifique récit de voyage publié en 1595 (consultable sur BnF, Gallica).

70. AD 22, 2 E 394.

71. AD 22, 2 E 512.

à Bologne vers 1530, etc. Plus d'un pouvait prétendre à l'épithète de François Larchiver, né à Plouézoc'h, qui séjourne à Rome où il devient grand pénitencier des Bretons accourus en la ville sainte pour le grand Jubilé de 1600, avant d'être nommé évêque de Rennes en 1602 :

« *Me Britones genuere, inter capitolia crevi,
Suspexit mores, inclyta Roma meos*⁷². »

Ces notations disparates que l'on pourrait multiplier sont loin d'être anecdotiques : elles reflètent de façon exemplaire l'ouverture de la Bretagne sur le monde, et dispensent de s'attarder sur ce que les études d'histoire économique et culturelle récentes ont désormais clairement établi⁷³.

Il est de ce fait bien difficile d'invoquer le manque de relation avec l'étranger pour postuler le peu d'influence des idées réformées venues d'ailleurs. Ce n'est pas non plus un hasard si les influences humanistes puis huguenotes s'y font sentir d'abord dans les ports, et aux bords de la Loire, voie commerciale majeure, à Nantes, Saint-Nazaire, Guérande, Vannes, Hennebont, Concarneau, Le Croisic, Blain, Morlaix, Dinan, etc. À Tréguier, l'influence des idées réformées était devenue si menaçante, en 1562, que l'évêque du lieu en vient à adresser une supplique au roi afin qu'il interdise le nouveau culte dans l'étendue de son diocèse. Quelques personnes de la Religion, profitant des importantes foires qui s'y tenaient, menaçaient de s'introduire en ville le jour du Sacre pour y faire prêcher et administration de sacrements⁷⁴. Vannes, en 1563, possède son pasteur, « les médecins de la ville [sont] calvinistes et [...] l'Église [est] inquiétée par des soulèvements populaires⁷⁵ ». Durant les années 1561-1562, se succèdent à Nantes et dans ses faubourgs les *émotions et scandales* provoqués par la multiplication des *assemblées, conventicules et sermons* organisés par les religionnaires. En décembre 1562, René de Sanzay avertit, de Nantes, le duc d'Estampes

« des assemblées en armes qu'ont fait et font encore les Huguenots en ce pays, comme ils y ont fait et font prêcher à leur mode. [...] Et y en a de ceux qui vous avaient promis ne se remuer, qui sont de la partie. À ce matin, j'ai esté averti comme ceux qui s'assemblèrent à Guer ont nommé leur assemblée un synode, et firent une grande cérémonie d'exhortation en une salle, et que le lendemain

72. « Natif de Bretagne, j'ai passé ma jeunesse à l'ombre du Capitole, l'illustre Rome a été témoin de ma vie. » Inscription sur son tombeau en la cathédrale de Rennes. Il avait été le précepteur de Pierre Quintin, célèbre dominicain morlaisien. – L'inventaire des Bretons qui séjournèrent en Italie, pour l'agrément, les études ou pour suivre la carrière des armes reste à réaliser. Outre ceux signalés, combattirent aussi en Italie beaucoup de gentilshommes bretons qui ont, à un titre ou un autre, joué un rôle durant la Ligue, comme Mathurin Bouan, sieur de Tizé et de Beaucé, etc., protecteur de Bertrand d'Argentré; François Budes, sieur du Plessis-Budes et du Hirel, revenu en Bretagne pour servir le prince de Dombes; Sébastien de Rosmadec-Molac qui, après avoir séjourné trois ans en Italie, rejoint l'armée royale du prince de Conty, et demeure en Bretagne pour soutenir la cause du roi; etc. François de La Noue lui-même débuta sa formation militaire au cours des guerres d'Italie sous les ordres de Brissac. Le baron de Camors, frère de Jérôme d'Aradon, revenait de Rome lorsqu'il est fait prisonnier en octobre 1589. Mais on ignore les motifs de son séjour transalpin.

73. Et je pense aussi à H. LAPEYRE, *Une famille de marchands, les Ruiz. Contribution à l'étude des relations entre la France et l'Espagne au temps de Philippe II*, Paris, Éditions Armand Colin, 1955; S. DUHEM, *Les Sablières sculptées en Bretagne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1997.

74. AD 22, G. 443.

75. J.-Y. CARLUER, *Les protestants bretons...*, p. 177.

dépêchèrent huit messagers portant créance et argent qu'ils envoyaient à M. le Prince de Condé duquel ils avaient reçu lettres qui furent lues en leur synode. Ils se sont mis au partir de là en trois bandes; l'une est venue vers Blain, l'autre est allée vers Rennes, et l'autre est tournée vers Pontivy; et, à ce que le bruit est, ils ont mandé à monsieur le Prince qu'ils l'iront trouver s'il les mande, ou bien qu'ils demeureront au pays de deçà pour soutenir et favoriser ceux de leur loi, s'il leur venait désastre, et qu'ils auraient moyen par les Anglais de se sauver [...] Car si ainsi est, voyant les gens qui se remuent de par deçà, tant en ce pays qu'en Poitou, il y a bien à se prendre garde⁷⁶ ».

À l'exception du comté nantais, ces premières implantations réformées furent le plus souvent fragiles et provisoires. La greffe sera plus vivace sur les terres d'un puissant protecteur ou d'une famille influente comme les Rieux à Vitré, La Roche-Bernard, Rieux et Rochefort; les Rohan à Blain, Josselin et Pontivy; les Tournemine à Piriac; les de la Moussaye à Quintin; les Parthenay à Josselin; les d'Acigné à Guer et La Roche-Jagu; les du Liscoët à Coadout. Sans doute, l'inventaire des individus et des familles adeptes ou sympathisants à titres divers de la foi protestante dans la Bretagne du XVI^e siècle, tributaire de la documentation disponible, reste-t-il encore largement à faire; de nombreux petits gentilshommes, notamment, échappent toujours aux prosopographies établies pour cette période⁷⁷. Sans compter tous les catholiques affichés dont il faudrait sonder le cœur. Pierre de Kermel (év. Tréguier) et son frère qui ne furent jamais suspects d'hérésie, revendiquent parmi leurs maîtres, dont ils s'informent de la santé, le fameux publiciste huguenot Hotman rencontré à la faculté de droit à Bourges en 1569-1570. Le fils de Charles de Trogoff, sieur du Bosc, se trouvait en 1586 à Rouen en *escholage* chez Nicolas de Grucher, *escrivain* suspecté d'hérésie. Le guingampais René Fleuriot, dans son livre de raison, nous montre que la ligne de démarcation entre Humanisme et Réforme est parfois fort ténue. Nourri de Montaigne et Charron, il est familier de l'ancien comme du nouveau Testament qu'il cite volontiers. Il en est « tellement imprégné, dit Jean Meyer, qu'il en a assimilé l'esprit »⁷⁸. Cette fréquentation du Livre des livres, en ce dernier quart du XVI^e siècle, n'est guère commune chez un gentilhomme catholique. Un protestant n'eut rien trouvé non plus à redire à la rigueur morale dont René Fleuriot fait preuve dans ses conseils à son fils, à la modération qu'il manifeste à l'égard des *hérétiques*, à sa pratique religieuse peu attachée aux intercesseurs, aux formes et aux rites, mais au contraire très intériorisée et même austère, plaçant la charité au même rang que la piété, « l'une n'opérant rien sans l'autre ». Probablement n'est-il pas représentatif de toute la noblesse bretonne du temps, mais son exemple nous rappelle qu'il nous faut éviter, en cette matière aussi, les stéréotypes trop réducteurs.

76. BnF, ms. fr. 3584, f^o 167. Voir R. JOXE, *Les protestants du comté Nantais...*, p. 66 à 83.

77. Une recherche réalisée de façon aléatoire dans le fonds des familles (série 2 E) des seules Archives départementales des Côtes-d'Armor m'a permis de relever, par exemple, comme ayant, à un moment ou un autre au cours du XVI^e siècle, pratiqué la R.P.R., plusieurs membres des familles Kergariou, Trogoff, Kerguerch, Arrel (év. Tréguier), La Haye (év. Saint-Malo), de Kernezne (év. Léon), etc. Et une suspicion pour une dizaine d'autres familles fréquentant les seigneurs de La Roche-Jagu.

78. « Un témoignage exceptionnel sur la noblesse de province à l'orée du XVII^e siècle: les "Advis moraux" de René Fleuriot », *AB*, t. 79, 1972, p. 335.

Nantes et Vitré ont été les villes du duché les plus influencées par la Réforme. Localement, l'opposition aux religionnaires pouvait y prendre des formes violentes, en actes, épisodiquement, ou en parole, plus souvent. À Nantes, la haine des huguenots était telle qu'en novembre 1585 encore les bourgeois accordent au duc de Mercœur un prêt de 3 000 écus pour les « purger et nettoyer de cette commune vermine, laquelle par fausses et nouvelles opinions infeste, empoisonne et gâte ce pays⁷⁹ ».

Malgré la mansuétude dont Jean de Brosse, duc d'Étampes (mort en 1565), fit preuve durant son gouvernement à l'égard des huguenots, le protestantisme est cependant demeuré assez marginal en Bretagne parce qu'il n'a guère touché, si ce n'est dans les deux villes susdites, les couches les plus populaires. Dans les campagnes, il est resté très largement une religion manoriale ou châtelaine. Cela pourra expliquer aussi la coloration anti-seigneuriale de certaines séditions rurales. Mais en tout état de cause, on ne peut mettre au seul compte de la défense de l'Église catholique menacée par l'hérésie les soulèvements paysans de Léon, Trégor ou Cornouaille. C'est en Basse-Bretagne que l'influence protestante a été la plus faible, c'est dans cette région aussi que le conflit allait être particulièrement long, violent et généralisé. Cela conduira nécessairement à en rechercher ailleurs les causes.

Si la guerre ne s'était pas encore déclenchée en Bretagne au début de 1589, les marches et les côtes de cette province connaissaient depuis longtemps des troubles et des gesticulations militaires liés au conflit politico-religieux qui ensanglantait le reste du royaume. C'était en particulier le cas du comté nantais voisin de l'Anjou et du Poitou, ou des cantons proches de la Normandie et du Maine.

En décembre 1567, les gentilshommes de l'arrière-ban de l'évêché de Saint-Malo sont convoqués pour le service du roi afin de fournir la garnison de Fougères. Les craintes n'étaient pas vaines. En février suivant, l'alerte est donnée dans la région de Saint-Malo. Le 16 de ce mois, le sieur du Breil-Pontbriand, capitaine de l'évêché, procède à une levée de matelots pour protéger les côtes et fait marcher les gentilshommes de l'arrière-ban. Six jours plus tard, il reçoit l'ordre de couper le chemin à « cinquante chevaux ennemis » dont on ignore la destination et l'identité. Mais il s'agissait bien de bandes huguenotes de Normandie qui cherchaient à s'établir en des places de sécurité, au besoin par la force. Le 4 juillet 1570, ce même capitaine du Breil reçoit l'ordre de Charles IX de se saisir du château et maison forte du Boislehoux. Françoise de Montbourcher, veuve de Claude du Boislehoux, et fille du sieur du Bordage, s'y était fortifiée « avec l'aide et force de plusieurs de la prétendue religion nouvelle ». Sous la protection d'une garnison et de « plusieurs pièces de canon », elle abritait en la place « quantité » de coreligionnaires⁸⁰.

Dans les années 1572-1573, la tension est suffisamment forte aux marches de Normandie pour contraindre les paroissiens d'Antrain à engager des frais considérables pour fortifier leur cité. Leurs craintes n'étaient pas vaines. Les registres de l'année suivante font même état d'une situation quasi insurrectionnelle, le *trésor* est caché, les espions sont dispersés dans toute la région pour avoir nouvelle des

79. Arch. munic. Nantes, EE 211.

80. *RHO*, Documents, 1896, p. 253 et suivantes.

soudards, et l'on paye trente sous « pour avoir fait abattre les chesnes au travers des chemins pour faire des embûches à combattre⁸¹ ». À Vitré, le péril est endogène. En février 1574, les huguenots de la ville s'en emparent et en chassent les catholiques avant que les communes des environs, commandées par leurs seigneurs et leurs capitaines, se présentent sous les murs, forcent l'entrée de la ville et en expulsent à leur tour les occupants. Trois ans plus tard, c'est au tour de Concarneau d'être investie par des seigneurs protestants des environs, en relation avec ceux de La Rochelle. Mais à peine installés, ils se trouvent bloqués par huit mille hommes des communes qui réussissent à forcer l'entrée de la ville et exterminent la garnison avant que les Rochelais aient pu la secourir⁸². En juillet 1575, quelques soudards protestants surprennent le Mont-Saint-Michel avant d'en être délogés et de récidiver sans plus de succès deux ans plus tard. Une action de grande envergure est même tentée sur Dinan par des troupes normandes, en novembre 1587. Elle est rapportée dans une lettre d'Henri III, non datée, adressée au lieutenant général en Bretagne, M. de la Hunaudaye :

« J'ai vu par la lettre que m'avez écrite le VIII^{me} du mois passé, qu'il était entré par le côté de Pontorson en mon pays de Bretagne six vingts cuirasses et cent arquebusiers à cheval qui donnèrent le lendemain au point du jour jusques à demie lieue près ma ville de Dinan, s'étant retirés au même temps. Ce sont ceux-là mêmes que la Reine madame et mère vous advertit être partis de la Basse-Normandie, qui s'attendaient d'être secourus et aidés en leurs entreprises de quelques autres qui pensaient arriver par mer, et faire descente en même temps en ces quartiers-là. Mais la dissipation et route de l'armée étrangère a fait évanouir ce qui commençait à éclore de cette part-là⁸³. »

L'allusion à la déroute d'une *armée étrangère* ne peut guère se rapporter qu'à la défaite des Reîtres (24 novembre 1587). L'attaque de Dinan, une des deux places de sûreté accordées à Mercœur par le traité de Nemours, entrainait dans un plan formé par les forces huguenotes de Normandie pour faciliter la jonction de cette armée étrangère avec les forces de Navarre et Condé positionnées en Poitou⁸⁴.

Dès 1570, une action militaire avait aussi été prévue par les Huguenots afin de contrôler l'embouchure de la Loire, s'emparer de Guérande et du Croisic, et fortifier Saint-Nazaire. On estimait que l'on pouvait en tirer, « tant des rivières que de la marine, un million d'or tous les ans », un pactole pour le trésor de guerre. Ce projet fut repris et exécuté quelques années plus tard. Agrippa d'Aubigné nous raconte dans ses *Mémoires* que le roi de Navarre ayant eu les coudées plus franches après la bataille de Coutras (octobre 1587) voulut exécuter un dessein en Bretagne. Il ne put l'entamer qu'en octobre 1588 lorsqu'il s'avance jusqu'aux Essarts. Son

81. BSA 35, 1868, p. 155-156.

82. « *Ample discours de la surprise de la ville de Concq, près de Vannes, par ceux de la Religion...* », publié par L. CIMBER et F. DANJOU, *Archives curieuses de l'histoire de France*, 1836, t. IX, p. 167-174.

83. BnF, ms. fr. 3302, f° 63 v°.

84. Le roi estimait cependant le danger écarté : « Il n'y a pas apparence que personne veuille plus rien entreprendre en mondict pays de Bretagne contre le bien de mon service. Et pour ce je ne voy pas qu'il soit besoin d'y établir pour le présent aucunes garnisons de gens d'armes, ny aultres gens de guerre. Mais suffira d'avertir les habitants des villes qu'ils se tiennent sur leurs gardes et mesme à ceulx de Dynan qui ont naguères congneu que l'on luy veult. » (*Id.*)

intention première était moins de s'emparer de Nantes que de contrôler l'embouchure de la Loire en prenant Guérande. Il entreprend le siège de Clisson, puis celui de Beauvoir-sur-Mer, où il tombe dans une embuscade. Le roi de Navarre, écrit d'Aubigné⁸⁵,

« sachant que quatre régiments avaient passé la rivière de Loire pour commencer à former l'armée du duc de Nevers, bien qu'il n'eut que trois mille hommes, il change de route et à grandes traites marche à Doué, où il sut que les régiments, l'ayant senti, avaient repassé, l'un à Saumur et les autres trois au Pont de Sées. Il retourne au siège de Clisson, espérant fortifier de cette prise les mauvaises places de Moléon et de Montaigu ».

Mais la chose en alla tout autrement, car

« ayant trouvé cette place plus ferme et mieux garnie qu'il n'avait estimé, voulant que son exécution n'eût point le voisinage du duc de Nevers [...], il lève le siège, passe aux canonnades de Machecoul, où il ne se fit rien, et s'en vient à Beauvoir-sur-Mer [...] C'est un château carré, flanqué de quatre grosses tours, qui pour leur forme et grosseur se pourraient appeler petits boulevards, environné d'un fossé de quatre-vingts pieds, profond et plein d'eau, comme étant rafraîchi par les marées. Le duc de Mercœur y avait jeté Villeserin et ses gardes; ceux-là, comme soldats bien choisis, reçurent le moumon [le défi] avec allégresse.

« Le second jour du siège, le roi de Navarre se voulut promener en reconnaissant le pays, jusques au port de Bouin, accompagné de quelque trente gentilshommes et d'une douzaine de gardes qui venaient après. Il allait devant, causant avec les siens. Villeserin ayant reconnu à la façon de la troupe, et notamment aux mandilles [casaques] jaunes, qui c'était, prend quarante-cinq de ses meilleurs hommes et se coule dans un petit fossé, pour lors à sec, comme étant en basse mer, sachant bien que les détours du marais conduisaient à trente pas de ce fossé. [...] Donc le roi de Navarre, les mains derrière l'échine voit lever une bande de mandilles orangées qui couchaient en joue. À cette vue, son écuyer [D'Aubigné lui-même], auquel il parlait, se jette devant lui, qui ne se voulant pas retirer, fut pris au corps et poussé par force de l'un à l'autre jusque sur le derrière, si bien que la moitié de sa troupe se trouva devant lui aux premières arquebusades, auxquelles cette noblesse en pourpoint ne put que tendre l'estomac. L'ardeur du beau coup aveugla tellement ces soldats, qu'ils tirèrent tous et sans péril, si bien qu'en tout ils ne tuèrent qu'un pauvre gentilhomme et en blessèrent deux; et puis ayant vu qu'on courait à eux l'épée à la main, par et comme on pouvait, et aussi que les gardes s'avançaient, ils se retirèrent au pas. »

Le siège de Beauvoir se poursuivant, Villeserin se vit « le mieux enfermé qu'on n'ait guère vu ». Son fossé bientôt « percé et gagné », « voyant venir encore d'autre artillerie que l'on amenait des vaisseaux » et « craignant d'ailleurs l'extrémité pour le trait que nous avons conté », il choisit de parlementer et reçut « honorable capitulation ».

Après ce succès, Henri de Bourbon s'avance jusqu'en l'île de Bouin entre Nantes et Noirmoutier. Mais devant la pression conjuguée de l'armée de Nevers et des troupes de Mercœur, et dans l'impossibilité de progresser sans risque au-delà de la Loire, le Béarnais préfère quitter ces parages n'y laissant que quelques garnisons.

85. *Mémoires de Théodore Agrippa d'Aubigné*, Paris, éd. L. Lalanne, 1854, p. 340-343.

Toute la région, jusqu'aux rives de la Vilaine, fut agitée par ce conflit pendant plusieurs mois. Le curé de Fégréac, au sud de Redon, notera dans ses registres qu'il ne se célébra dans sa paroisse, en 1588, « nulle noce à raison des guerres ».

En juin 1585, les compagnies du capitaine Manné Bras-de-Fer et de Monsieur de Miglé sont défaites à Saint-Brice-en Coglès (près de Fougères)⁸⁶ pendant que René de Rieux, sieur de Sourdéac, s'empare de La Roche-Bernard après avoir fait arrêter et rançonner le ministre de l'église réformée de la ville. L'année suivante, le capitaine Bourgonnière s'empare, pour le compte de Mercœur, de la ville et du château de Blain, siège de la première Eglise réformée érigée en Bretagne, en 1558, sous la protection des Rohan propriétaires des lieux.

Les Rochelais, depuis les années 1570, perturbaient gravement le commerce de Nantes et des ports bretons du sud. Leur flotte, commandée par Montgomery, réussit à s'emparer de Belle-Isle, en avril 1575, à son retour d'Angleterre où elle était allée chercher des renforts. À partir de ce repaire, les forces huguenotes menacent les côtes et les navires durant tout un mois avant qu'une force navale composée essentiellement de Nantais et de Malouins les oblige à décamper. Cela ne suffit pas à écarter tout danger. En juillet 1586, « pour résister aux pirateries et déprédations des Rochelais et autres leurs confédérés », le roi décide « qu'en cette province il sera armé quatre ou cinq vaisseaux de deux cents et cent cinquante tonneaux », et « huit ou dix pataches, et sur iceux sera mis quatre cents soldats et autant de mariniers, commandés par le sieur de Tornabon⁸⁷ ». Cela ne refroidit pas l'audace des Rochelais. Le 22 mars suivant, trois de leurs navires, commandés par le capitaine Matelier, débarquent quatre-vingts hommes sur la côte nord cette fois, en rade de Perros, brûlent des maisons et prennent des otages parmi lesquels un prêtre⁸⁸.

Quand la guerre ne venait pas à la Bretagne, les Bretons allaient à elle. Beaucoup de gentilshommes avaient déjà participé, au service du roi, à des campagnes hors de la Province contre les protestants. François Grignart note dans son *Journal* qu'en 1562, il y eut « prise de plusieurs villes sur les Huguenots en Normandie par M. de Martigues avec les troupes de Bretagne ». La guerre de 1567-1568 avait entraîné des convocations successives aux montres du ban et de l'arrière-ban de Bretagne demandées par le gouverneur, Sébastien de Luxembourg. Lors de la montre du 21 décembre 1567⁸⁹, au moins quarante familles nobles de l'évêché de Tréguier (11 % des familles convoquées) avaient déjà un représentant (et parfois davantage) à la suite de *Monseigneur* dans le régiment de Louis Loz, sieur de Kergouanton ; parmi eux Yves de Coetredrez, Yves de Quellen, François et Pierre de Kerousy, Pierre de Boiséon, un Kerdaniel-Rosmar, etc., tous de familles qui joueront un rôle important dans les événements ultérieurs. À la tête de ce corps expéditionnaire, Martigues avait culbuté les troupes de Dandelot à Saint-Mathurin-sur-Loire, en

86. P. PARFOURU, « Livre de raison de G. Pinczon », *BAB*, t. XVI, 1898, p. 451. En note, Parfouru parle de *Mannay-Bras-de-Fer*. Pas plus que lui, je n'ai pu identifier ni cet engagement militaire ni les personnages cités. P. Hamon suggère une mauvaise lecture pour le sieur de Lanoue surnommé aussi Bras-de-fer. Mais celui-ci, fait prisonnier en Flandre, ne fut libéré que le 28 juin 1585. Il pouvait donc difficilement se trouver ce mois-là près de Fougères, si la date fournie par Pinczon est avérée.

87. Arch. munic. Nantes, EE 217.

88. BMS, Perros-Guirec. Voir A. CROIX, *Moi, Jean Martin...*, p. 30-31.

89. AD 22, C.160.

septembre 1568, avant de participer aux combats de Jarnac et de Moncontour (près de Loudun), ainsi qu'au siège de Saint-Jean-d'Angély où il trouva la mort « couronné d'un boulet à la tête de ses troupes ». Si toute la noblesse ne se présente pas à ces montres, c'est qu'un certain nombre de ses membres, en particulier ceux des comtés de Nantes et Rennes, s'étaient déjà engagés, du côté huguenot cette fois, à la suite de Dandelot sous le commandement de Lanoue.

Ces convocations successives du ban et arrière-ban faisaient entendre des bruits d'armes et entretenaient, à travers le pays, un esprit belliqueux au point qu'en décembre 1568 les États parlent « des troubles qui désolent la Bretagne ». Toutes les résurgences guerrières qui ponctuèrent cette longue guerre civile et religieuse virent des gentilshommes bretons participer aux combats, sans qu'il soit possible, en l'état actuel de la recherche, d'en préciser le nombre. François Grignart (1551-1607), alors sieur de La Motte, près d'Evran, interrompt à seize ans ses études pour rejoindre les rangs des troupes royales et combattre les huguenots « avec le capitaine Bordière, mari d'une tante de sa mère » et « lieutenant du capitaine de Launay-Caunelaye, capitaine de trois cents hommes de pied ». Il rejoint avec sa compagnie la Beauce et le pays chartrain ; et sert dans le régiment du « comte Martinengue, italien » en Touraine. Il se trouve à La Ferté-Bernard lorsqu'une fragile paix est conclue. Quand la guerre reprend, Grignart guerroye sur la Loire et en Poitou comme cheveu-léger de M. de Pontcroix. Il participe en 1568 et 1569 à des « sièges, prises et reprises de plusieurs villes et châteaux et autres beaux effets de guerre ». Une nouvelle période de paix ainsi que son mariage l'éloignent un temps des combats. En 1574, la guerre ayant repris, il participe dans les compagnies de M. de La Hunaudaye aux combats en Normandie et en Poitou. Il est du *Voyage des mécontents*⁹⁰ qu'il effectue sous les ordres de Guy de Rieux-Chasteauneuf. Le premier *effet* se fit à Dol où ils dévalisèrent la compagnie de M. de Bouillé. Lorsqu'à cette occasion « le roi de Navarre et le prince de Condé quittent la cour et rallient force huguenots », M. de Châteauneuf (François Grignart le suivant) se joint au roi de Navarre pour prendre *Montoyr*. Assisté d'« une belle noblesse », le sieur de la Motte l'accompagne à la cour « alors à Saint-Maur-des-Fossés à cause de la peste qui était forte à Paris ». En 1582, toujours à la suite de M. de Chasteauneuf, il participe aux États de Vannes⁹¹, où M. de Mercœur fait son entrée comme gouverneur. Cette même année, son jeune frère Arthur, sieur de la Jéhardière, s'en va servir dans les gardes du roi.

De leur côté, MM. de Boiséon et Loz⁹² participent à l'expédition contre les reîtres allemands venus au secours des protestants français. Sans doute appartenaient-ils aux quatre compagnies envoyées en octobre 1587 par Mercœur au duc

90. Révolte de Monsieur contre la politique de son frère le roi, en 1576.

91. F. GRIGNART, *Journal...*, p. 59. En réalité Grignart donne la date de 1581 et ajoute « ou fist son antrée comme gouverneur M. de Mercœur ». Mais Mercœur n'a pu se rendre à ces États, les lettres de provision ne lui ayant été accordées par le roi que le 5 septembre 1582 (G. de CARNÉ, *Les États de Bretagne*, t. I, p. 151, n. 1). Le duc assiste par contre à ceux de 1582 qui se tiennent à Vannes aussi. C'est probablement cette dernière date qu'il faut retenir ici.

92. Pierre de Boiséon, sieur de Coatinisan, gendre de Guy de Rieux-Châteauneuf, et Louis Loz, sieur de Kergouanton. Le destin de ces deux gentilshommes trégorois divergera ensuite : le premier sera royaliste, le second ligueur comme toute sa famille.

de Guise en prévision de cette campagne. Commandées par les sieurs du Pont, de Guémadeuc, de Coëtquen et le marquis de la Roche, elles participent à la défaite des Reîtres lors de la bataille d'Auneau en novembre suivant. François et René de Carné en étaient aussi, ainsi que leur neveu Jean de Carné : ce dernier n'avait que seize ans quand il endossa la cuirasse pour accompagner ses oncles dans cette campagne. Jean Loz commandait alors, mais sur un autre champ d'opérations, une compagnie sous le baron de Molac essentiellement constituée de gentilshommes trégorois. Bertrand du Guesclin, descendant de l'illustre connétable, avait péri en 1586 à la suite du siège de Castillon, servant sous le duc de Mayenne et Bois-Dauphin ; Jean Guéguen, sieur de la Grandville, en Goudelin, se battit de son côté sous le huguenot Maximilien de Béthune, le futur Sully, etc. Ce vigoureux brassage humain créant à n'en pas douter des réseaux de sympathie, forgea aussi ou confirma des rancœurs, et ne compta pas pour rien dans la distribution des rôles à venir.

La Bretagne n'avait pas davantage échappé aux contraintes financières de la guerre contre les hérétiques. En 1568 déjà, Charles IX avait établi une taxe sur le clergé régulier et séculier pour subvenir aux dépenses qu'entraînait la poursuite de la guerre contre les protestants. Le diocèse de Tréguier dut verser à ce titre 2739 livres tournois. En 1571, une nouvelle ponction nécessite la convocation extraordinaire des États pour connaître des 300 000 livres exigées de la province. Ils font valoir que « la Bretagne est épuisée, son commerce grandement diminué par les troubles du royaume et le peu de sûreté de la navigation » ; mais ils acceptent cependant, « sans tirer à conséquence pour l'avenir », de voter un *don* de 120 000 livres. En 1574, à la demande d'Henri III, le pape autorise une nouvelle ponction fiscale sur le clergé. Les États mettent alors en avant, non sans quelque exagération compréhensible toutefois, « la situation déplorable de la province dont le commerce était nul depuis que les rebelles de La Rochelle interceptaient par leurs vaisseaux toutes les communications maritimes ». Les gens d'Église « ont fourni tant de décimes extraordinaires qu'il n'y a plus rien à attendre d'eux ». Le ban et l'arrière-ban ont fait le service « plus longtemps qu'ils sont tenus de le faire », et « la noblesse s'épuise à s'équiper en guerre et à se rendre au camp tant de Normandie que du Poitou ». Le pays vient en outre de perdre « plus de 200 000 livres par les prises qu'ont faites et les rançons qu'ont exigées les rebelles de La Rochelle ».

En Bretagne, comme dans d'autres régions de France, Henri III rencontra l'hostilité de tous ceux qui ne virent dans ces sollicitations répétées qu'un effet de la centralisation insidieuse du pouvoir, et un piège fiscal où viendraient à se perdre les privilèges dont les Parlements et les États étaient jaloux. Pour refuser d'enregistrer la requête royale, le Parlement de Bourgogne mettait en avant son traité d'adhésion à la couronne de France de 1477, qui prévoyait que l'impôt ne pouvait être voté que par un consentement formel des États ; la Normandie se référa à Louis le Hutin, et les parlementaires bretons au contrat de mariage de leur duchesse Anne. Il faut ajouter à cette susceptibilité administrative et juridique, le refus pur et simple de tout impôt extraordinaire. Les impositions multipliées consécutives à l'effort de guerre avaient exaspéré le peuple des environs de Guidel

et Gestel (évêché de Vannes), en août et octobre 1578, qui avait sonné le tocsin et « à port d'armes, amas et émotion populaire » s'était violemment opposé aux percepteurs venus collecter « les fouages ordonnés être levés par sa Majesté⁹³ ». C'est à cette *émotion* sans doute, ou à d'autres semblables oubliées des archives, que l'ambassadeur de Venise, Jérôme Lippomano, fait allusion dans sa note officielle à son gouvernement :

« Mais peu de jours après (après l'entrevue, à Angers, entre Catherine de Médicis et son fils François d'Anjou)⁹⁴, la Bretagne commençait à se soulever pour ne pas payer les derniers impôts. Ce concours de circonstances éveilla les craintes, et le duc de Montpensier fut envoyé à Angers. Mais, ayant trouvé que Monsieur était disposé à n'encourager aucun trouble, le duc passa tout de suite en Bretagne pour apaiser le tumulte. Il y parvint⁹⁵. »

La tension semblait encore suffisamment forte en Bretagne pour qu'au début de l'année suivante, par crainte d'une insurrection générale conduite par le duc d'Alençon, « on arrête dans le conseil que le maréchal de Retz irait en Bretagne, puis en Provence, apaiser tous les troubles, tandis que le maréchal de Cossé passerait en Normandie dans le même but »⁹⁶. Le clergé provincial avait lui aussi maintes fois renâclé devant ces impôts qui le contraignaient à multiplier les aliénations, « excessives et sans usage » aux yeux d'un procureur cistercien de Bégar⁹⁷. Les nobles, de leur côté, refusaient en particulier l'édit de traite foraine sur l'exportation des grains et des vins, une des sources de leurs revenus. Lors des États tenus à Rennes en décembre 1578, la noblesse, prenant le relais des communes révoltées, s'oppose « aux nouvelles impositions que l'on vouloit mettre sur la province »⁹⁸. Derrière les jérémiades d'usage, habituelles en de telles occurrences, se cache un véritable agacement d'une Bretagne, française de fraîche date, victime d'une guerre qui n'est pas encore tout à fait la sienne.

En dépit des *remonstrances*, les impôts étaient pourtant à chaque fois versés, sans pour autant mettre un terme aux exigences de l'administration royale. En février 1589 encore, au moment où Mercœur s'apprête à entrer en sédition, les villes et gros bourgs de Bretagne doivent participer à l'emprunt de 18 358 écus imposé par Henri III pour la démolition du château de Montaigu en Poitou, limitrophe de Bretagne il est vrai.

Cela éclaire peut-être l'esprit de cette *Association faite entre les princes, gentils-hommes, et autres tant de l'état ecclésiastique que de tiers état, sujets et habitants du dit duché*. « Au nom de la Sainte Trinité, de la crucifixion (*sic*) du précieux corps de

93. AD 22, 2 E 521. Guidel était, semble-t-il, fort malmenée par l'administration fiscale. Dans le fonds des États (AD 35, C 2884) se trouve une délibération de 1582 par laquelle il est accordé aux paroissiens de Guidel la somme de 100 écus pour les indemniser des pertes que leur ont fait éprouver certaines querelles qu'ils ont eues avec des sergents, à l'occasion d'exactions commises par ceux-ci dans la perception des fouages.

94. En 1578, pour tenter de réconcilier le roi Henri III et son frère.

95. *Relations des Ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au XVI^e siècle, recueillies et traduites par M. N. Tommaseo*, t. II, p. 357-359. « Collection de documents inédits sur l'histoire de France publiés par ordre du roi » Première série, Histoire politique, Paris, 1838.

96. *Relation des Ambassadeurs...*, *ibid.*, p. 417.

97. Abbaye située en l'évêché de Tréguier. La forme Bégar est postérieure à la Révolution.

98. F. GRIGNART, *Journal...*, p. 57-58.

Jésus Christ, déclarent les signataires, avons promis et juré sur les saints évangiles et sur nos vies et biens et honneurs de garder inviolablement les choses accordées par nous soussignés sur peine d'être déclarés parjures et indignes de toute noblesse et honneur... » L'acte, daté du 12 janvier 1577, porte les seules signatures de Philippe du Bec, évêque de Nantes, pour le clergé, M. de La Hunaudaye, pour la noblesse, et Loriot, maire de Nantes, au nom du Tiers⁹⁹. La démarche ne semble pourtant pas être uniquement personnelle, ou, si elle le fut, elle rencontra très vite un écho favorable puisque dès le 23 janvier suivant le chapitre et l'université de Nantes adhèrent à la Sainte-Union et arrêtent que tous les chanoines et membres de l'université le feront aussi¹⁰⁰. Car la coloration de cette ligue assurément est nantaise, et cela ne peut étonner d'une cité qui, quelques années plus tard, pourra porter le nom de ville la plus ligueuse de France. Ce traité s'ajoute à ceux qui, depuis 1561, ont fleuri de l'Agénois à Dieppe, de Guyenne en Bourgogne et Picardie par lesquels, comme en Languedoc, gentilshommes et représentants des villes juraient de s'employer de toute leur puissance « à remettre et maintenir l'exercice de la religion catholique, apostolique et romaine » en laquelle ils ont été nourris et veulent « vivre et mourir »¹⁰¹. Cette ligue nantaise ne possède donc sur ce point aucune véritable originalité, mais venant après celle plus redoutable de Péronne en février 1576, elle inquiéta Henri III, soucieux de ne pas laisser les forces catholiques se fédérer hors du cercle d'influence de la royauté. Il adresse au duc de Montpensier, lieutenant général en Bretagne, des instructions en ce sens :

« Le Roi ayant été averti qu'il se faisait quelques ligues et associations en son pays de Bretagne, qui ne peuvent tendre qu'à très mauvaise et pernicieuse intention et grandement préjudicier à son service, donne ordre audit duc gouverneur de faire entendre aux États de la province qui s'assemblent à Rennes, après s'être bien assuré de la vérité au sujet desdites ligues, que le Roi, sachant qu'on amassait des armes et des chevaux pour exécuter quelque entreprise secrète, veut savoir la vérité de leur bouche. Le bonheur du peuple étant le seul objet des peines prises par le Roi et sa mère, ils avaient lieu de s'étonner que la noblesse bretonne se laissât aller aux impressions des gens mal intentionnés¹⁰². »

Mercoeur fera de Nantes sa ville de séjour et quasi la capitale de son éphémère état. Il la portera ainsi à la tête du mouvement catholique bourgeois, et capitalisera, à son profit, des mécontentements locaux de tous ordres qui viendront s'ajouter à des motivations plus personnelles, et bien souvent les opacifier. D'autant qu'avec ses divers titres de catholique intransigeant, cousin des Guise, gouverneur du duché, époux de l'héritière de Penthièvre, et de ce fait premier gentilhomme de Bretagne, il était nécessairement placé au confluent de traditions religieuses et morales à défendre, de privilèges provinciaux à préserver, de réseaux d'influences à ménager, et d'ambitions aristocratiques à nourrir et faire fructifier. Mais bien des membres de la haute noblesse bretonne, dans une éventuelle redistribution

99. Arch. munic. Nantes, EE 210.

100. J. CORNETTE, *Histoire de la Bretagne...*, t. I, p. 469.

101. J.-M. CONSTANT, *La Ligue*, Paris, 1996, p. 55-58, et J.-B. CAPEFIGUE, *La Réforme et la Ligue*, Paris, 1843, p. 452.

102. Cité par J.-B. CAPEFIGUE, *ouvr. cité*, p. 453-454.

du pouvoir en Bretagne, s'accordaient autant de droits à faire valoir que ce prince étranger¹⁰³. À l'évêque de Rennes qui le sollicitait de soutenir les hypothétiques prétentions de Mercœur au duché de Bretagne contre le Béarnais, Sourdéac répondit, du moins Poullain de Saint-Foix le rapporte-t-il dans son *Histoire de l'Ordre du Saint-Esprit*:

« [Celui] que vous appelez le roi de Navarre est roi de France et le légitime souverain [...] Si j'étais capable de manquer à la fidélité que je lui dois et que je lui ai jurée, ce ne serait sans doute pas pour aider un cadet de la maison de Lorraine à devenir duc de Bretagne, j'y penserais pour moi¹⁰⁴. »

B

Débarassés, autant que faire se peut, de ces préjugés encore prégnants, nous pouvons maintenant définir les objectifs de notre travail. Il s'agira d'identifier les motivations des principaux protagonistes, de resituer le conflit dans sa dimension internationale, d'en dégager les enjeux géopolitiques et stratégiques, enfin derrière une apparente confusion qui a si souvent rebuté les historiens¹⁰⁵, et qui justifie le choix d'une trame chronologique, mettre en évidence la cohérence des événements, la logique des politiques suivies et celles des stratégies mises en œuvre. Pourront alors être posées deux questions qui, quoi qu'il en soit, resteront probablement ouvertes: cette Ligue bretonne, outre sa durée, possède-t-elle des caractères spécifiques par rapport à celle qui a concerné le reste de l'espace français, et quelles en furent les conséquences pour la Bretagne, pour la France et même pour l'Europe?

Mais la friche à travailler est grande. Beaucoup de points importants seront ici nécessairement oubliés, ou seulement effleurés: trop de domaines essentiels pour la compréhension de cette guerre de Bretagne et de ses effets devront être encore examinés avant de pouvoir en proposer une synthèse satisfaisante¹⁰⁶. Mais des étudiants-chercheurs déjà s'y intéressent. Ils feront à leur tour mentir l'axiome formulé jadis par le pourtant perspicace Gaston de Carné, et prouveront que la Ligue en Bretagne appartient aussi au *territoire de l'historien*.

103. Selon de THOU (*Histoire universelle*, t. X, Londres, 1734, livre XCIII, p. 431), « ce duc [Mercœur] étoit chef de sa maison en France, mais parce qu'il y étoit établi tout récemment, & seulement depuis le mariage de la Reine sa sœur, au lieu que les Guises avoient jetté depuis longtemps de profondes racines dans le royaume, & avoient prévenu le peuple en leur faveur, il étoit obligé de se contenter de tenir à la Cour le premier rang que lui donnoit son droit d'aïnesse, et de laisser jouir paisiblement le duc de Guise, de tout le crédit & de toute l'autorité sur les États ». Mercœur l'étranger est un concept moins anachronique qu'il n'y paraît. C'était aussi l'accusation portée contre les Guise et la famille de Lorraine en général par le pamphlet *l'Anti-guisard*. Biré tentera d'y répondre dans ses *Alliances généalogiques...* (voir A. CULLIÈRE, « La manière apologétique... », *Le duc de Mercœur*, p. 152-154).

104. *Œuvres complètes de M. de Saint-Foix*, Maestricht, 1778, t. 6, p. 453-454.

105. Dans les quatre pages qu'il consacre à la Ligue dans sa *Nouvelle Histoire de la Bretagne* (Fayard, 1992), Georges MINOIS ne mentionne pas moins de trois fois cette impression de confusion: « Rarement guerre civile fut plus confuse dans ses motivations » (p. 407), « Le déroulement des guerres de la Ligue en Bretagne est extrêmement confus, car les chefs n'ont pas de stratégie d'ensemble » (p. 407-408), « On ne peut rêver d'une situation plus confuse » (p. 409), sans parler de « l'aide désordonnée des paysans », de l'« esprit brumeux » de Mercœur, et de « son but obscur ».

106. En particulier la démographie, les flux économiques, les effets de l'industrie du rançonnement sur la redistribution sociale à la fin du conflit, sur les destins individuels ou familiaux. Mais aussi le rôle joué par les villes et les autorités municipales que le colloque tenu à Rennes, les 4 et 5 février 2010, consacré à « l'exercice du pouvoir municipal de la fin du Moyen Âge à 1789 », a déjà contribué à éclairer.